

13 déc 2013 -18:17

Appartient à [Conseil des ministres du 13 décembre 2013](#)

Engagement opérationnel belge 2014

Sur proposition du ministre de la Défense Pieter De Crem, le Conseil des ministres a marqué son accord pour l'engagement planifié de militaires belges en opérations en 2014.

La Belgique maintiendra la plupart de ses contributions actuelles dans les opérations en cours de l'OTAN, de l'EU et de l'ONU en 2014.

En ce qui concerne l'opération FIAS de l'OTAN en Afghanistan, la Belgique restera principalement présente sur deux sous-théâtres. Dans le Nord, nous continuons à participer à la formation de l'armée afghane en fournissant des instructeurs dans les centres d'instruction et en soutenant les efforts allemands dans la base de Masar E Sharif. Dans le Sud (Kandahar) où notre détachement F-16 est cantonné, nous continuons à participer à la protection des troupes FIAS depuis l'espace aérien. En outre, la Belgique fournit des collaborateurs au sein des états-majors, principalement à Kaboul, afin de pouvoir suivre l'évolution de l'opération. La contribution belge à l'opération FIAS en 2014 sera d'environ 215 militaires par an, dont le retrait sera opéré au plus tard le 31 décembre 2014.

La Défense poursuivra sa mission de déminage au Liban et fournira une capacité limitée de génie-construction.

Dans le cadre des opérations de l'UE, la Belgique continuera à contribuer à la mission d'entraînement des forces armées maliennes (EUTM Mali) avec un détachement 'Force Protection', éventuellement sous une forme adaptée à partir de mai 2014.

La frégate 'Léopold 1' participera à l'opération anti-piraterie ATALANTA autour de la Corne de l'Afrique pendant le second semestre. En outre la Belgique contribuera à cette opération avec des collaborateurs au sein des états-majors et éventuellement avec un petit détachement de la Composante Terre.

Durant le second semestre 2014, la Belgique prendra le commandement d'un bataillon European Union Battle Group et de son état-major. C'est au total 1800 militaires belges qui seront concernés.

Dans le cadre du Programme de Partenariat Militaire en République Démocratique du Congo, la Défense continuera à suivre le Bataillon de Réaction Rapide qu'elle a entraîné en 2013.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Pieter De Crem, Vice-Premier
ministre et ministre de la Défense
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 550 28 11
<http://www.mil.be>